RENAULT TRUCKS

ATTESTATION DE VERIFICATION DU SYSTEME DE LIMITATION DE VITESSE D'UN VEHICULE

Annexe 8 conforme à la directive CEE 2001/11/CE, arrêté du 23 décembre 2002

N° 2249

W66-12

Echéance de validité de la présente attestation (1) : 05/05/2026

Je soussigné : [redacted]

- station agréée par le constructeur : [redacted]

- adresse : [redacted]

- vérificateur : RÉSEAU TONY

atteste que le système de limitation ou le limitateur de vitesse du véhicule ci-dessous a fait l'objet d'une vérification et que son fonctionnement est conforme aux exigences réglementaires en vigueur.

Vitesse de réglage du système de limitation ou du limitateur : 80 km/h

- Véhicule : N3 EW 630 SV

- Marque : Renault Trucks

- Type : D wide 26

- N° de série (N° VIN) VF6 2S1862 SB008436

Fait le : 06/05/2025

Lieu : Les Herbiers

Code du plombage : F 497

Signature du vérificateur :

(1) Date attestation + 1 an : 05/05/2026

Exemplaire à conserver avec les papiers du véhicule

Réf. : 50 00 269 006